



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection Pédagogique Régionale

Inspection pédagogique
régionale de lettres

Versailles, le 28 juin 2021

Affaire suivie par :
Gildas MORIN
Olivier PAYELLE-GAMBIER

Les inspecteurs d'académie,
inspecteurs pédagogiques régionaux
de lettres

Tél : 01 30 83 40 44
Mél : ce.ipria-lettres@ac-versailles.fr

3, boulevard de Lesseps
78017 Versailles

à

Mesdames et Messieurs les enseignantes,
les enseignants de lettres

s/c

Mesdames et Messieurs les proviseures, les proviseurs de
l'académie de Versailles

Objet : Organisation du rattrapage pour les candidats au baccalauréat 2021 qui choisiraient les épreuves de français des EAF 2020

Chères et chers collègues,

Il convient de prendre en compte le contexte sanitaire et les conditions exceptionnelles mise en œuvre lors de la session 2020 pour ces candidats, en effet les épreuves de français des EAF n'ont pas été présentées l'an dernier.

Le candidat réalise son descriptif, qui est validé par le chef d'établissement en lien avec les professeurs de Lettres. Ces derniers n'ont pas d'obligation de le signer, surtout s'ils n'ont pas été le professeur de l'élève ; leur rôle consiste à s'assurer que les élèves présentent un descriptif conforme à la définition de l'épreuve de contrôle.

Par ailleurs, ce descriptif doit tenir compte des modalités prises pour l'oral de contrôle : « le candidat est autorisé à présenter aux examinateurs des épreuves orales de contrôle de juillet 2021, pour chacun des enseignements concernés, la liste des chapitres du programme qu'il n'a pas étudiés en classe... »

Conformément au point I. C. de la note de service du 9 juin 2021 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo23/MENE2117192N.htm>

**Les inspecteurs d'académie,
inspecteurs pédagogiques régionaux**

Secrétariat des IA-IPR de lettres
Véronique MARIE
Tél : 01 30 83 40 44
Mél : ce.ipria-lettres@ac-versailles.fr
3 boulevard de Lesseps, 78017, Versailles